La protection de la nature par le monde rural sur l'exemple fribourgeois

Autor(en): **Valarché, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **31 (1973)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-137068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La protection de la nature par le monde rural sur l'exemple fribourgeois

J. Valarché
professeur à l'Université, Fribourg

I. LE PROBLÈME DE LA PROTECTION DE LA NATURE EN ÉCONOMIE LIBÉRALE

Le mot « nature » recouvre trois réalités différentes:

— la nature est d'abord un ensemble de ressources, telles que l'eau et le sol: c'est le sens économique du mot;

— elle est aussi le milieu où se déroule la vie physique des hommes; pour eux elle représente à la fois un habitat et un paysage: c'est le sens social du mot nature;

— elle est enfin une façon de vivre: le mot nature prend alors un sens culturel, elle évoque ce que les philosophes appellent « la nature des choses ».

Dans un sens comme dans l'autre, la nature est menacée, et c'est évident sur tous les plans, en allant du plus proche au plus lointain.

Sur le plan local, on remarque l'enlaidissement des sites et l'érosion du sol.

Sur le plan national, l'avancée rapide des villes disloque les campagnes.

Sur le plan mondial sont gaspillées des ressources difficilement remplaçables: l'eau, le sol, la forêt.

Tel est le problème dont s'occupent aujourd'hui des savants de toute formation et des hommes politiques de tout pays. Nous n'en retiendrons que les aspects économique et social, local et national.

1. L'objet de l'étude

Il faut, pour délimiter l'objet d'étude, définir un certain nombre de notions employées concurremment.

La protection de la nature n'est pas la conservation de la nature, concept faux car « la nature est, pour une grande part, une création de l'homme et elle offre une large plasticité » [1]. Il ne s'agit pas pour autant d'une domination, mais d'un aménagement.

Le *milieu* et l'*environnement* sont des concepts géographiques à sens voisin: le premier était seul employé autrefois, le second tend à le remplacer depuis quelques années. L'un et l'autre désignent l'espace de l'homme, ou plutôt la série d'espaces se rapportant aux divers aspects de sa vie sociale (espace de travail, d'habitation, de loisir). Tout au plus peut-on mentionner une « coloration » différente des deux termes. Environnement « fait » plus extérieur que milieu. On *est* dans un milieu et on *a* un environnement. Pourtant l'un et l'autre concept désignent ce qui affecte l'homme directement et qui vient, soit de la

[1] F. Russo: « Pour une meilleure économie de la nature », *Projet*, juillet 1969.

nature, soit de la société. Certains auteurs opposent les deux termes comme le « construit » s'oppose au « naturel »: l'environnement est construit et le milieu est naturel. Une telle opposition rencontre l'objection que formulait si bien Ortega y Gasset: « la nature de l'homme, c'est son histoire ». Ce qui aujourd'hui paraît le donné de la nature contient très peu d'originel, mais surtout du fabriqué. Une lettre apostolique du pape Paul VI en mai 1971 distingue dans le milieu de l'homme, l'environnement matériel et le cadre humain: l'environnement serait alors un élément du milieu. Mais d'autres définissent l'environnement comme « l'ensemble des facteurs qui influent sur le milieu dans lequel l'homme vit » [1], ce qui fait de l'environnement une notion plus large que le milieu. Le principal théoricien de l'environnement en langue française, Bertrand de Jouvenel, affirme simplement que le mot environnement est meilleur que le mot milieu. « Car ce qui est autour n'est pas un milieu » [2]. Finalement on ne voit aucune raison scientifique de préférer l'un à l'autre. L'environnement étant un concept de géographie humaine, nous préférons le mot milieu pour cette étude de politique économique et sociale.

Ressources naturelles et *milieu naturel* désignent la même réalité, c'est-à-dire le monde physique qui nous entoure, tel qu'il est aujourd'hui avec sa part d'originel et sa part de fabriqué difficilement dissociables. Le professeur Meade définit les ressources naturelles comme « toutes les ressources dont l'existence ne dépend pas de l'activité humaine » [3] La définition a une valeur logique. Elle permet de déduire qu'il n'y a pas de fourniture optimum de ces ressources, puisqu'elles sont données [3]. Mais quelle est la valeur opérationnelle d'une telle définition? Les discussions d'optimum ne se font pas globalement, mais à partir d'un ménage ou d'une entreprise. L'énumération des ressources naturelles comprend la surface terrestre, la fertilité du sol, l'eau, les dépôts naturels de minéraux: elles étaient en effet données à l'origine de l'humanité mais, chez nous, la fertilité du sol, le volume de l'eau et des minéraux disponibles ne peuvent s'expliquer que par un mélange indissociable de don et de travail.

La distinction entre les ressources à protéger et les autres doit se faire plutôt selon le caractère épuisable ou renouvable.

L'homme aujourd'hui peut mettre en œuvre à son idée le donné de la nature, mais il doit transmettre à la génération suivante la même disponibilité. Il est temps d'arrêter le pillage de la planète auquel se sont livrées, consciemment ou non, les générations précédentes. Les deux faces de la nature sont à respecter. Les ressources naturelles (ou milieu naturel) comportent une certaine fertilité du sol, un certain volume d'eau et des minéraux dont nous disposons actuellement. Les études prévisionnelles sur les besoins prochains indiquent le minimum dont nous sommes redevables à nos descendants.

La nature, c'est aussi le paysage qui spécifie les différents espaces de l'homme. Tout individu, tout groupe, a un certain espace, non seulement écologique, mais social. Il se modifie, mais lentement. Le progrès démographique et la mobilité de la main-d'œuvre changent l'implantation humaine sur un territoire quelconque. Elle garde cependant certains caractères qui spécifient l'espace d'une population déterminée. Cette fois encore la génération actuelle a le devoir de transmettre aux suivantes quelque chose de reconnaissable.

---

[1] H. COING: « L'environnement, une nouvelle mode », *Projet*, septembre 1970.
[2] *Le Monde*, 4 janvier 1970.
[3] J. MEADE: *Economie politique et politique économique*, p. 363 et 366.

2. Ecologie et économie

Pour les spécialistes, la nature est un ensemble conditionné par les facteurs climatiques, édaphiques [1] et biotiques permettant à un écosystème d'être stable tout en évoluant dans le temps. L'écosystème est l'unité structurale élémentaire de la biosphère [2]. Il est constitué par une partie du territoire terrestre présentant un caractère d'homogénéité aux points de vue topographique, microclimatique, botanique, zoologique, hydrologique et géochimique. C'est un ensemble composé d'organismes, de sols, d'eaux souterraines et de couches inférieures de la troposphère. Il est relativement stable et il a un pouvoir d'autorégulation. Mais son équilibre peut être rompu par la nature ou par l'homme. Au sein d'un écosystème se déroulent une série de cycles étroitement liés: cycle de l'énergie (rayonnement solaire), de l'eau, de l'azote... L'écologie est la science qui étudie les écosystèmes.

Les deux termes écologie et économie ont la même racine. L'objet d'étude des deux sciences, l'homme dans son milieu, est en partie commun et elles recourent aux mêmes méthodes (calcul de maximisation, analyse input-output, simulation). Il existe donc entre elles de substantielles analogies. On peut alors se demander si une coopération fructueuse ne va pas s'établir entre leurs représentants. Les bases en seraient trouvées facilement: « un système économique contient les interrelations constructives d'un écosystème, tout comme un écosystème contient les interrelations représentatives d'un organisme individuel ou d'une cellule » [3].

En fait, les problèmes écologiques et les problèmes économiques s'opposent tant sur le plan des méthodes que sur celui des politiques et sur celui des structures.

1. *Sur le plan des méthodes:* Bertrand de Jouvenel a expliqué pourquoi la préoccupation de l'environnement n'entrait pas pour le moment dans le raisonnement des économistes: « L'environnement est une idée à contenu négatif, qui rassemble un ensemble disparate de phénomènes jugés fâcheux... Divers maux sont lancés au hasard et tombent comme il se trouve, alors que les réactions des acheteurs impriment une cohérence à l'ensemble des activités reconnues aujourd'hui comme économiques... Pour qu'elle soit intégrée à l'économie, l'idée d'environnement devra changer de signe... L'idée de lieu est autrement large que celle de pollution à laquelle l'économiste pense parce qu'il est habitué à penser en termes de flux et il y a là des flux qui se prêtent à la mesure au moins en quantités physiques »[4]. De la même façon Jan Tinbergen déclare [5] que la science économique doit intégrer les concepts développement – pollution – épuisement des ressources naturelles. Nous en sommes loin.

2. *Sur le plan des politiques:* bien des problèmes écologiques proviennent du mode de régulation économique par le marché qu'on appelle communément libéralisme. La formule ne permet guère d'insérer les coûts sociaux dans les coûts privés. « Le système de la libre entreprise empêche les prix d'être vraiment l'indice des coûts sociaux. » [6] La réduction des ressources naturelles n'est donc nullement une fatalité: elle résulte de la manière dont est organisée l'économie. Notre croissance est fondée sur le profit et la superconsommation. Ce sont des agents de destruction des biens naturels: l'eau pure, l'air pur, le silence, qu'il

---

[1] Liés à la nature du sol.
[2] Partie du globe terrestre où la vie peut exister.
[3] S. WANTRUP: « The Economics of Environmental Policy », *Land Economics*, février 1971.
[4] Dans *Analyse et Prévision*, janvier 1972.
[5] Conférence à l'Université de Fribourg, le 24 novembre 1971.
[6] W. LEWIS: *La théorie de la croissance économique*, Paris, Payot, 1963.

faudra acheter désormais, conformément à la logique de l'économie de marché. On ne saurait prendre en considération cette nature gratuite pour la détermination des prix sans remettre en cause les trois moteurs du libéralisme économique: la propriété privée, le profit, le laisser-faire [1].

3. *Sur le plan des structures:* l'antagonisme écologique-économique est encore plus net. Le choix d'un certain mode de régulation ne suffit pas à expliquer la dégradation du milieu naturel, puisqu'on constate la même détérioration dans les pays à régulation économique opposée. La planification soviétique est aussi meurtrière pour les ressources naturelles que l'économie de marché [2]. La cause première est en effet commune. L'industrie moderne demande des matières premières à transformer: il les lui faut bon marché et en quantité massive. Pour les obtenir, l'homme désagrège des ensembles harmoniques. Peut-être faut-il remonter encore plus haut et invoquer une contradiction des besoins qui est essentielle à la vie elle-même. Les premiers désastres écologiques que rapporte l'histoire remontent à l'époque préindustrielle. Les Romains ont détruit les forêts du Maghreb pour alimenter les chaudières de leurs thermes [3]. La même contradiction des besoins apparaît à notre époque sous le signe de la concurrence. La détérioration de la nature est due à l'innovation, qui est la forme fondamentale de la concurrence. On pourrait aussi innover pour protéger la nature, mais cela suppose qu'un besoin de nature concurrence victorieusement un autre besoin. Comment introduire cette priorité ? Ni l'économie libérale, ni l'économie planifiée ne considèrent comme prioritaire le besoin de nature. Pour le mettre au premier rang il faudra vaincre deux sortes de difficultés:

a) *l'appréciation coût-bénéfice de la civilisation.*

L'*homo oeconomicus* est tenté de ne voir dans telle ou telle dégradation que la contrepartie de progrès plus importants. Progrès perceptibles parfois au plan naturel lui-même. « Les progrès de la civilisation n'ont fait que servir le mode d'économie déterminé par les conditions naturelles... On n'est plus obligé de faire du vin en Flandre » [4]. Là où les conditions naturelles sont indubitablement sacrifiées, on invoquera peut-êre un intérêt supérieur: les Soviétiques n'ignorent pas la pollution du lac Baïkal, mais les usines de cellulose donnent, en même temps que des résidus mortels pour une faune et une flore uniques, la pâte à papier bon marché qui permettra d'alphabétiser les Sibériens.

b) *la disproportion des intérêts.*

Soustraire certains secteurs d'activité aux lois du système économique dominant n'est possible que là où le public se rebelle. Or l'opinion n'est sensibilisée qu'à des phénomènes locaux. Le « smog » de Los Angeles inquiète les habitants de la ville, mais c'est la contrepartie de l'usage de l'automobile et finalement ils sont aussi fiers de leurs autoroutes urbaines qu'ils sont malheureux de leur brouillard. En dehors de Los Angeles, le problème du smog disparaît alors que celui des autoroutes reste dans l'esprit d'une foule d'intéressés.

***

L'antagonisme écologie-économie recouvre, en somme, deux oppositions distinctes Celle de la nature et de l'industrie, évidemment. Celle aussi de l'intérêt présent et de l'in-

---

[1] P. SAINT-MARC: *Socialisation de la Nature*, Paris, Stock, 1969.
[2] V.-A. SAKHAROV: *La liberté intellectuelle en URSS et la Coexistence*, Paris, Gallimard, 1969.
[3] Cité par H. MENDRAS: *Analyse et Prévision*, février 1970.
[4] L. FÈBVRE: *La Terre et l'Evolution humaine*, Paris, Albin Michel, 1970.

térêt futur. Aujourd'hui la balance coût-bénéfice de l'industrialisation peut paraître à beaucoup positive, mais l'accélération des nuisances ne laisse guère de doute sur le sens prochain de la balance. C'est pourquoi les hommes de la politique comme ceux de la science tentent de résoudre l'antagonisme. Il semble que la solution du problème doive être cherchée à tous les niveaux de pouvoir.

1. *Au niveau mondial* se feront certaines recherches spécialement coûteuses ou visant un aspect indivisible de la protection de la nature. Ainsi « pour suppléer à l'épuisement progressif des combustibles fossiles, nous chercherons la conversion photo-voltaique de l'énergie solaire, qui a sur toutes les formes d'énergies présentement employées l'avantage capital de ne pas détériorer l'atmosphère terrestre » [1].

2. *Au niveau national* l'Etat doit élaborer une politique économique et sociale comportant:

a) le maintien ou l'extension de zones vertes. Elles sont indispensables à la santé des citadins et risquent d'être réduites par la spéculation immobilière. On peut l'éviter soit par extension du patrimoine public (de l'Etat ou des communes), soit par classement en sites protégés, réserves naturelles, etc...

b) le partage du territoire suivant les besoins de la population. Il existe dans tous les pays des services d'aménagement du territoire qui sont habilités à proposer des localisations rationnelles: tel emplacement pour l'habitat, tel autre pour l'industrie...

c) le contrôle de l'utilisation privée du sol. Il s'agit de contrôler en particulier la localisation des activités polluantes. Par exemple le souci de protéger l'environnement remet en cause la concentration progressive de la production porcine dans l'Ouest ou le Nord français au profit de régions à faible densité de population [2].

3. *Au niveau des entreprises* seront cherchées des substances chimiques qui soient pesticides, mais non toxiques pour la faune. De même il faut trouver des produits vétérinaires, des additifs pour la technologie alimentaire, qui ne changent pas la qualité des denrées offertes à la consommation. Là commencent de grandes difficultés pratiques. Les substances chimiques sont produites en grande série, par des procédés industriels, pour un marché concurrentiel. Un double effort de réduction des frais et de diversification des produits fait partie nécessairement de la politique des entreprises productrices. L'un et l'autre s'opposent aux soucis publics de protection: la recherche de nocivité va moins vite que l'innovation du fabricant et l'imposition de précautions coûteuses hérisse les responsables financiers. En plus, le fabricant peut trouver auprès de l'agriculteur un allié contre les services publics de protection. C'est la monoculture qui oblige à se servir de pesticides, et l'agriculteur y tient. L'entreprise a donc un pouvoir effectif qui rencontre celui de l'administration. En principe l'administration doit l'emporter, mais l'expérience montre que le fabricant, mis en cause personnellement et pécuniairement, agit plus vite que le fonctionnaire, aussi dévoué que soit celui-ci à la cause publique. On fait campagne contre le DDT au moment où les insectes lui résistent et où l'on a trouvé d'autres insecticides.

4. *Au niveau local* sera contrôlée l'utilisation du territoire, là surtout où le paysage apparaît spécialement précieux (littoraux, sites particuliers...). En fait le pouvoir d'user du territoire tout en protégeant la nature appartient au monde rural: le problème prend alors un tour nouveau qu'exige une étude à part.

---

[1] B. de Jouvenel: *Arcadie*, Paris, Sedes, 1969.
[2] Voir *Economie rurale*, n° 90, octobre-décembre 1971.

3. Ecologie et monde rural

La protection de la nature relève avant tout du monde rural. Son intervention est la clef du problème.

A. *L'insuffisance des interventions non-rurales*

L'histoire apprend que le besoin de nature n'a jamais été considéré comme prioritaire. Ce qui se passe aux Etats-Unis en fournit un exemple parfait. Il y a soixante-dix ans que les pouvoirs publics y ont inauguré une politique de protection de la nature. Pourtant l'érosion de leur sol s'est accélérée entre les deux Guerres mondiales et la pollution de leurs villes s'est aggravée jusqu'à une période toute récente. Actuellement on y constate une coexistence discutable de pollution grandissante et de lutte contre la pollution: les deux sont payantes alors que la culture biologique ne l'est pas!

Les Américains ne s'accordent même pas sur un problème aussi concret que le traitement des déchets. Le président Nixon n'obtient pas assez de crédits fédéraux pour les stations municipales d'épuration. De même « les municipalités trouvent difficilement des souscripteurs aux emprunts qu'elles lancent pour financer leur part des coûts de construction » [1]. La raison de cette contradiction tient peut-être à la mentalité américaine de croyance à l'initiative privée et, par conséquent, de méfiance envers l'intervention publique. Mais peut-être simplement le problème est-il pris de trop haut. Enumérer aux paysans les méfaits de la ville ne les a jamais détournés de quitter leur campagne. De même déplorer devant les citadins la réduction des ressources naturelles ne les a jamais empêchés de bâtir en zone verte ou de fumer dans les pinèdes. Puisque la protection de la nature exige avant tout un contrôle du sol, on ne peut compter raisonnablement que sur les usagers du sol pour améliorer la situation. La plus grande partie du sol est entre les mains des habitants des zones rurales: le monde rural est logiquement le premier responsable de la protection de la nature.

B. *Le pouvoir du monde rural sur la nature*

1. *La paysannerie* a plus d'impact sur la nature que n'importe quelle autre catégorie sociale. Soit pour le bien, soit pour le mal son influence est décisive, puisqu'elle a toujours l'utilisation du terrain et le plus souvent sa disposition.

L'utilisation du terrain a donné lieu à des erreurs: déforestation, surcharge en bétail, assèchement des marais, introduction inconsidérée de plantes nouvelles, destruction inconsidérée d'animaux. Inversement le paysan maintient le milieu s'il soigne l'humus, composte continuellement, a recours à des engrais vivants, par exemple à des algues, plante des haies contre le vent. L'emploi qu'il fait des pesticides a une importance particulière. En monoculture, certaines populations prolifèrent qu'il faut réduire: le pesticide a un rôle nécessaire comme intérimaire, le temps que s'établisse un nouvel équilibre naturel.

2. *La collectivité rurale* a un rôle propre dans l'aménagement de l'espace rural. Les responsables des communes rurales ont à trancher entre ses utilisations possibles. Il a, en plus de sa fonction économique, principalement agricole, une fonction récréative et une fonction touristique.

[1] H. Coing: *Projet*, septembre 1970.

Pour remplir la fonction récréative seront envisagés des plans d'eau, terrains de golf, sentiers de randonnée. La fonction touristique suppose, en plus, des moyens de communication et de logement, surtout des résidences secondaires. Sont-ce là deux pouvoirs? Actuellement non, car les responsables des communes sont généralement des agriculteurs. Ils ont donc à arbitrer eux-mêmes entre leurs fonctions. Feront-ils augmenter le rendement du sol aux dépens des autres services que la collectivité attend de la campagne (repos, beauté du paysage...)?

Mais le partage du pouvoir rural interviendra bientôt. Le pourcentage de la population agricole dans les régions rurales diminue par rapport à l'ensemble de la population active. La campagne n'est plus un atelier de production agricole, mais un milieu de vie aux activités diverses. L'identification entre campagne et agriculture devient de plus en plus mal fondée. Le pouvoir échappera aux agriculteurs pour deux raisons. Les « permanents » du village relèveront de plus en plus souvent d'autres professions. Les citadins prendront au village une place de plus en plus grande. Déjà, dans certaines régions, le nombre des résidences secondaires est presque égal à celui des habitations principales. En outre le nombre des premières augmente, non celui des autres.

C. *L'attribution au monde rural de la protection de la nature*

La protection de la nature comporte le renouvellement des ressources naturelles que constitue à proprement parler l'agriculture. C'est un rôle d'intérêt public, l'une des finalités de la collectivité nationale, l'autre étant la multiplication des activités au sein des villes. Même si les conditions actuelles diminuent la charge économique de telle ou telle agriculture nationale (on fera moins de blé parce qu'il est moins cher de l'importer), il reste nécessaire de conserver les qualités d'un sol qui, pour le moment, ne produit pas. La structure d'un sol peut être détruite par sa sous-exploitation: il faut quelqu'un pour veiller au respect des équilibres organiques et microbiologiques.

En montagne, un autre rôle d'intérêt public incombe aux paysans: la sécurité du territoire. Quand l'alpage n'est plus pacagé, il devient friche aux foins couchés sur lesquels glissent les avalanches.

Enfin la lutte contre la pollution exige un contrôle quotidien du territoire que peut seul exercer son habitant permanent. Des équipes volantes ne suffiraient pas à déceler les menaces qui pèsent sur l'eau, le sol, la faune ou la flore. Puisque nous n'avons pas su inventer des mécanismes qui résorbent les pollutions, il nous faut limiter les occasions de déchet: prévenir est moins coûteux que corriger.

Demander aux agriculteurs d'assumer de tels rôles n'a rien d'anormal: chaque activité a une frange sociale, un compte pertes et profits avec la collectivité. Les propriétaire absentéistes qui partagent le sol agricole avec les paysans propriétaires drainent vers les villes des rentes qui viennent du travail agricole, mais inversément l'Etat attribue à l'agriculture des subventions diverses (primes, bonifications d'intérêts), de même qu'il la soutient par des prix minima.

Deux conditions sont seulement requises pour que la paysannerie remplisse une tâche nouvelle d'intérêt national.

1. Le maintien d'un effectif minimum. Bien des campagnes ont perdu déjà tant d'hommes qu'elles sont au point où une vie sociale est juste encore possible. De nouveaux départs les

mettraient en dessous du seuil de subsistance. Or une campagne désertée retourne non pas à la nature, mais à la friche [1]. Nos Etats contemporains doivent chercher comment maintenir des agriculteurs dans des régions que les lois de l'économie tendent à dépeupler [2].

2. L'acceptation des valeurs rurales. La plupart des campagnes d'Europe gardent assez de paysannerie pour entreprendre, en plus de l'agriculture, la défense de l'environnement. Mais un problème psychologique se pose. Quelle image les ruraux se font-ils de l'avenir des régions rurales ? Quelle est l'évolution de leur sensibilité à l'égard de la nature ? Dans quelle mesure envisagent-ils de compenser pour autrui les insatisfactions de la vie urbaine et industrielle ?

A ces questions, un seul moyen de répondre: l'enquête auprès des intéressés. Dans un pays libre, la population accepte ou rejette les objectifs que lui propose le gouvernement. Les paysans eux-mêmes doivent dire s'ils ont conscience que notre milieu naturel est en danger et s'ils sont disposés à consacrer du temps et des efforts à sa protection. Le problème est posé partout, mais en des termes différents d'un pays à un autre, d'une région à une autre. Notre milieu est humanisé depuis des millénaires; notre terre est donc particulière autant que les hommes qui l'habitent. L'enquête locale n'apprendra pas tout ce qu'il faut savoir pour proposer à la paysannerie une nouvelle tâche, mais c'est aux analystes à déceler dans leurs réponses ce qui est contingent et ce qui est généralisable. Tel est le sens de l'enquête effectuée dans le canton de Fribourg, en 1971, pour le compte du Fonds national de la Recherche scientifique.

II. LA POSITION DU MONDE RURAL VIS-A-VIS DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La logique dit que les ruraux sont les plus capables de protéger la nature contre les agressions du monde moderne. L'enquête devait montrer s'ils en étaient désireux. Leur réponse, non formellement énoncée, mais nettement repérable, est négative.

Le thème leur paraît d'abord abstrait. Les ruraux acceptent volontiers de protéger la nature, quand on le leur propose, avant de voir de quoi il s'agit. Quand on passe aux mesures pratiques — changer le mode de culture pour ne pas risquer d'abîmer la terre, classer les terrains pour rationaliser l'occupation du sol, garder les marais ou la forêt — leur comportement devient réticent. Ils doutent d'abord que la nature ait besoin d'être protégée, ensuite, au cas où il y aurait un besoin, ils ne croient pas y pouvoir quelque chose.

A. La nature a-t-elle besoin d'être protégée ?

Contre quoi ? Contre qui ?

Contre elle-même ? Les phénomènes d'érosion sont très lents. Un torrent ronge sa rive en 30 ou 50 ans. La nature possède une énorme faculté de régénération. Là où certaines plantes ont succombé, d'autres pousseront qui seront résistantes aux effets de telle ou telle forme d'érosion. Il peut arriver que l'homme annihile les forces d'adaptation de la

[1] Suivant M. COINTAT, ministre français de l'Agriculture, à moins de 11 hab./km², on entre dans un processus de désertification.

[2] Voir J. VALARCHÉ: *La Mobilité professionnelle des Ruraux dans une Société libre,* Editions Universitaires, Fribourg, 1953.

nature. C'est rarement le cas dans nos campagnes de Suisse ou d'Europe. De l'avis des agronomes, la superficie du canton de Fribourg est convenablement utilisée au point de vue des conditions naturelles. Elle l'est même mieux qu'autrefois, lorsque la pression démographique ou l'enclavement du territoire obligeaient à cultiver des terrains de qualité médiocre ou de pente excessive. Alors existait un danger de détérioration du sol qui a disparu. Le danger actuel tenant à un excès d'antiparasitaires n'est sans doute pas aussi grand. Ainsi les ruraux constatent que la nature se défend bien.

On dit, il est vrai, que l'homme moderne est de plus en plus agressif à son égard. Il est clair qu'il y a des changements du milieu rural. Quel sera leur impact sur la protection de la nature?

Les changements *humains* sont les mêmes à Fribourg qu'ailleurs:

1. vieillissement de la population rurale, à la fois parce qu'une partie de la jeunesse quitte la campagne et parce que des retraités viennent y habiter;
2. changement de la structure démographique, par accroissement relatif et absolu de la population *non* agricole;
3. clivage entre les générations. Les jeunes ruraux ne se contentent pas du mode de vie de leurs parents. En particulier ils ne veulent garder un habitat rural que s'ils bénéficient des mêmes avantages que les jeunes citadins (confort ménager, routes faciles...) [1]

Les changements *physiques* sont évidents lorsqu'il y a remaniement parcellaire. C'est lui qui fait disparaître bosquets, talus plantés, marais. Il accentue la spécialisation culturale et, par conséquent, le risque d'intoxication du sol. La monoculture fait proliférer les parasites et les doses d'insecticides doivent être augmentées. On observe aussi un recul des champs devant les prairies permanentes, au moins dans la zone C et dans la partie de la zone B qui lui est contiguë.

B. Les ruraux y peuvent-ils quelque chose?

De tels changements sont commandés par l'évolution économique: ainsi la mécanisation est provoquée par la pénurie de main-d'œuvre, le recul des champs par la nouvelle relation de prix entre les produits végétaux et les produits animaux. Les agriculteurs se sentent soumis à une telle évolution, comme les autres. Si dans les régions viticoles on ne fait pas de nouvelles terrasses — ce qui peut entraîner une dégradation du sol — c'est que les murets doivent disparaître pour que passent les machines.

En somme la nature est menacée par une évolution économique qui paraît inéluctable aux agriculteurs. Pour eux la responsabilité est diffuse. Les Fribourgeois du moins n'incriminent ni les industriels, ni les touristes; ils en ont relativement peu. Il y a pour les agriculteurs interférence entre pollueurs et pollués: leurs rivières sont encombrées de déchets qu'ils y jettent eux-mêmes. Cela dure depuis longtemps, le changement est suffisamment lent pour ne pas retenir leur attention. Si les agriculteurs polluent plus qu'autrefois, ils font comme les autres, et l'économie moderne en est directement responsable. Comme beaucoup d'autres, ils polluent à un double titre: en tant que producteurs et en tant que consommateurs.

---

[1] Les communes qui ont amélioré leurs moyens de communication rajeunissent.

1. Certaines exploitations agricoles élèvent des porcs de façon quasi industrielle: une telle concentration d'animaux entraîne une pollution de l'environnement. Mais la concentration du travail, des ressources, est une loi de l'économie contemporaine. Quel producteur ne fait pas plus qu'autrefois ?

2. Les ménages agricoles, comme les autres, s'enrichissent. Leur mode de vie change. Ils ont presque tous une machine à laver le linge, ce qui implique la pollution de l'eau par les détergents. Ils se servent de boîtes de conserve, d'objets en plastique qui encombrent le paysage. De temps en temps ils les versent au ruisseau pour s'en débarrasser. Le ramassage des déchets est rare à la campagne. Comment faire autrement ?

Ainsi les paysans ne croient, ni à un danger grave, ni — malgré la réponse de beaucoup — à leur responsabilité première. *En général ils voient mal de quoi il s'agit et ils n'observent pas un comportement de groupe à l'égard de la protection de la nature. On ne peut pas dire qu'il y ait un comportement des ruraux agriculteurs distinct de celui des ruraux non agriculteurs, ni qu'il y ait un comportement des jeunes opposé à un comportement d'adultes.*

Ceci paraît correspondre au réalisme traditionnel des paysans. Nous l'avons noté aussi bien dans l'appréciation du danger — variable suivant les zones et surtout suivant la façon dont travaille l'agriculteur — et dans l'appréciation des besoins de la communauté villageoise. Dans un milieu restreint les responsabilités sont claires et il est possible de mettre fin aux excès criants sans retentissement désagréable. Les entrepreneurs « polluants » ne peuvent se dérober. On cite telle fonderie qui verse aux communes environnantes un dédommagement « conventionnel » pour se faire pardonner la pollution des hauts-fourneaux. Les ruraux ont tendance à croire que les autres dramatisent les problèmes et ils ont souvent raison.

On discutera cependant l'opinion paysanne envers la culture biologique. Du moment que le risque de détérioration est reconnu, pourquoi cette réticence devant un genre de culture plus naturel ? Dans deux centres d'enquête seulement — Chiètres et Vully — la culture est connue de la majorité et un certain nombre d'agriculteurs-maraîchers la pratiquent. Ils ont des contrats de livraison soit à des fabriques de produits alimentaires pour bébés, soit à des magasins (Prosana, Reformhaus), qui ne vendent que des produits biologiques. Dans les autres communes l'opposition est vive. Pourquoi ?

1. L'ignorance est une première explication. L'enquête indique qu'un certain nombre d'agriculteurs (les deux cinquièmes) ne savent pas en quoi consiste ce genre de culture. Ils ont eu, pour la plupart, une seule occasion de la connaître lorsque, il y a quelques années, a eu lieu dans le canton une « action » de vente d'algues marines pulvérisées. Mais les résultats en ayant été médiocres, bien des cultivateurs en ont conclu que la culture biologique était « un attrape-nigaud », ce qui fut parfois vrai sans qu'on puisse généraliser.

2. Un raisonnement à base historique pourrait expliquer la réticence paysanne. Au siècle dernier, de grandes superficies ont été rendues désertiques aux Etats-Unis en particulier par une culture céréalière aussi « naturelle » — donc aussi « biologique » que possible. A cet exemple on peut répondre que culture « biologique » n'est pas synonyme de culture rudimentaire. Ses partisans proposent au contraire de soigner l'humus, sous-soler sans abus de labourage, recourir à des engrais vivants qui seront en effet souvent à base d'algues etc...

3. Le coût d'une telle culture est l'explication « raisonnable » de la réticence paysanne. La culture biologique diminue le rendement: les fruits et les légumes reviennent donc plus chers. De combien ? C'est difficile à préciser.

Une indication résulte d'une enquête Migros pendant l'hiver 1971-1972. La Migros a demandé aux coopératrices si elles accepteraient de payer plus cher pour des fruits et des légumes biologiques. Elles ont répondu affirmativement à une écrasante majorité. A la seconde question « quel serait le pourcentage supplémentaire que vous seriez prête à payer ? » 58 % ont répondu = jusqu'à 5 %, 42 % = jusqu'à 10 %. Le chiffre est d'ailleurs très bas: d'après les agronomes 30 à 50 % est plus vraisemblable. La différence provient probablement de l'éventualité d'une autre acceptation. Si le public accepte des fruits tachés, le rendement est meilleur que si l'agriculteur doit compter avec de nombreux laissés-pour-compte.

Ainsi les agriculteurs sont peu disposés à lutter contre la pollution du sol venant des antiparasitaires. Mais puisque les agriculteurs réagissent à des critères économiques, ne pourrait-on envisager un service payant de protection de la nature ? Actuellement le nombre des exploitations agricoles « à plein temps » diminue relativement à celui des exploitations à temps partiel ou des exploitations-retraite. On pourrait imaginer que le complément de revenu dont ont besoin ces deux sortes d'exploitations leur vienne d'une activité de protection de la nature. En fait les agriculteurs n'y paraissent nullement disposés. Leur réticence se rattache à une méfiance ancestrale envers l'Etat que la complexification de la vie et du travail modernes ne risque pas de diminuer! Les agriculteurs observent les obligations traditionnelles, passées dans les mœurs. Divers cultures sont contingentées. La forêt doit être conservée. Il faut participer aux groupes de vulgarisation, quand on vit en zone montagneuse. Tout cela est relié à l'économie: versement ou non versement de subventions suivant qu'on participe, garanties ou non garanties de prix suivant la superficie utilisée, etc... En faire plus avec l'Etat leur paraît excessif. Pour eux, lorsque l'Etat prend des mesures de protection de la nature, ce n'est sûrement pas dans l'intérêt de l'agriculture!

***

En résumé l'enquête auprès des agriculteurs fribourgeois conduit à deux observations:

1. Le milieu où vit l'agriculteur change pour des raisons surtout économiques, tenant à l'économie contemporaine en général.
2. Le monde rural a rarement conscience que ce changement constitue une détérioration et n'a pratiquement jamais l'intention d'y mettre fin par lui-même.
   Ces observations sont-elles généralisables ?

Oui, car partout dans nos sociétés, la pression économique s'est aggravée. Nous dépendons du commerce intérieur et international plus que jamais: par conséquent tout agriculteur raisonne suivant des critères économiques. En outre le dirigisme économique détourne les particuliers de prendre des initiatives. S'il existe une tâche d'intérêt national, c'est aux pouvoirs publics de l'assumer et d'en organiser l'exécution.

De ces constatations découle l'obligation pour l'Etat d'intervenir. En fait l'évolution a conduit à des pollutions et parfois à une détérioration du sol qui iront en s'aggravant

et compromettraient le bien-être général s'il n'y était pas mis un frein. L'enquête a indiqué que les agriculteurs qui vivent et travaillent sur le terrain, ne désirent pas prendre d'initiative pour une sauvegarde qui ne leur paraît pas urgente. La jeunesse est sensibilisée à la protection de la nature par une mentalité « spontanéiste » (soft technology), mais on se demande si cette bonne volonté durera plus que le temps d'une mode.

Le cas est classique: une carence de l'initiative privée appelle l'intervention de l'Etat. C'est à lui de déclencher un mouvement d'opinion capable d'ébranler le scepticisme paysan et aussi de prendre des mesures susceptibles de freiner la dégradation des ressources sans compromettre l'activité économique.